



SOCIÉTÉ DES COURSES
COMPIEGNE
Jeudi 29 septembre 2016

RÉUNION 1

Début des Opérations : 12 h 10

Commissaires des Courses : Gilles DELLOYE – Nicole BRAEM – Bernard GOURDAIN – Patrick SOURD — Directrice de réunion : Corinne DUTREY SOYER
Code des Courses : Article 205 III (extrait) Les commissaires des courses ou les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer dans une course dans laquelle ils seraient directement intéressés

1ère Course – Départ : 12 h 40

PRIX DES JUNIORS
Classe 2



PLAT - 1.600 mètres environ



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, ayant couru au moins trois fois et n'ayant pas reçu 11.000 en victoires et places. Poids : 56 k. Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 3.000. Distance : 1.600 mètres

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists horses and jockeys for the 1st race.

20 Engts - 5 forf. - 1 Annul. de part. - 5 N.D.P.



2ème Course – Départ : 13 h 10

PRIX DE MELICOCQ
D. - Mâles



PLAT - 1.400 mètres environ



Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, n'ayant pas, depuis le 29 septembre 2015 inclus, gagné une course B ni, depuis le 29 mars 2016 inclus, gagné trois courses (à réclamer excepté) ni, lors de l'une de leurs trois dernières courses, gagné une course D. Poids : 57 k. Les poulains ayant, depuis le 29 mars 2016 inclus, gagné une course D ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 2 k. Les poulains n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 2 k.; ceux n'ayant jamais couru, 3 k. Distance : 1.400 mètres

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists horses and jockeys for the 2nd race.

18 Engts - 9 forf. - 2 N.D.P.



3ème Course – Départ : 13 h 47

PRIX DES RUINES DE CHAMPLIEU
D. Handicap divisé PREMIERE EPREUVE



PLAT - 2.000 mètres environ



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, ayant couru depuis le 1er mars 2016 inclus. Référence : +18. Distance : 2.000 mètres

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists horses and jockeys for the 3rd race.

68 Engts - 1 Eng. Suppl. - 19 forf. - 4 Annul. de part. - 12 N.D.P. - 14 Elim. - 1 Retir.



4ème Course – Départ : 14 h 20

PRIX DE CARLEPONT
D. - Femelles



PLAT - 1.400 mètres environ



Pour pouliches de 3 ans, n'ayant pas, depuis le 29 septembre 2015 inclus, gagné une course B ni, depuis le 29 mars 2016 inclus, gagné trois courses (à réclamer excepté) ni, lors de l'une de leurs trois dernières courses, gagné une course D. Poids : 57 k. Les pouliches ayant, depuis le 29 mars 2016 inclus, gagné une course D ou été classées 2ème d'une Listed Race porteront 2 k. Les pouliches n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 2 k, celles n'ayant jamais couru, 3 k. Distance : 1.400 mètres

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists horses and jockeys for the 4th race.

26 Engts - 12 forf. - 2 Annul. de part. - 4 N.D.P.



RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1) Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
2) Les paris sont payés aux divers guichets de paiement. Le paiement se poursuit pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.
3) Les enjeux sur la ou les réunion(s) simultanée(s) seront enregistrés jusqu'à la clôture des paiements de la dernière course locale.
4) Le délai de paiement des récépissés payables est porté à 60 jours à compter de leur mise en paiement sur les autres hippodromes connectés au système central du Pari Mutuel et dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris, dans les agences et les postes d'enregistrement du Pari Mutuel Urbain
5) Les gains supérieurs à 3000 € sont payés en chèques-pari non remboursables en espèces ou par chèque bancaire sur présentation d'une pièce d'identité (acompte en espèces possible dans la limite des plafonds fixés)

Un guichet de Carte Bleue Visa et Eurocard, où des espèces pourront être retirées conformément à la réglementation en vigueur, est ouvert à l'intention du public au guichet N°40.





5<sup>ème</sup> Course – Départ : 14 h 50

PRIX DE JANVILLE

E.

Handicap. - Femelles

30.000 € - (15.000, 6.000, 4.500, 3.000, 1.500).

Pour pouliches de 3 ans, n'ayant pas, depuis le 1er mai 2016 inclus, été classées dans les trois premières d'un Handicap D.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Référence : +23.

Distance : 1.400 mètres



PLAT - 1.400 mètres environ

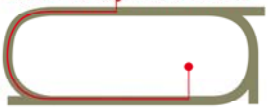
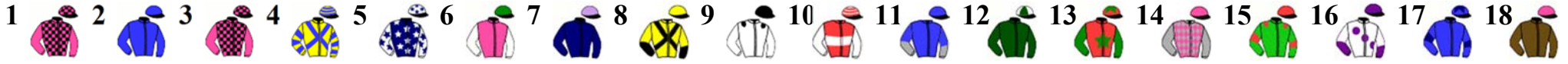


Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Montes, Poids (1) Valeur, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 18 horses and their details.

45 Engts - 10 forf. - 2 Annul. de part. - 10 N.D.P. - 3 Elim. - 1 Retir.



6<sup>ème</sup> Course – Départ : 15 h 20

PRIX DU ROND CAPITAINE

F.

A réclamer

19.000 € - (9.500, 3.800, 2.850, 1.900, 950).

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k.

En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er avril 2016 inclus, reçu une allocation de 8.500 ou gagné une course F porteront 2 k, plusieurs allocations de 8.500 ou gagné plusieurs courses F, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 12 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Distance : 1.600 mètres



PLAT - 1.600 mètres environ



Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, k€, Montes, Poids (1) Valeur, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 14 horses and their details.

38 Engts - 2 Eng. Suppl. - 5 forf. - 2 Annul. de part. - 15 N.D.P.



7<sup>ème</sup> Course – Départ : 15 h 55

PRIX DU PALAIS IMPERIAL

D.

28.000 € - (14.000, 5.600, 4.200, 2.800, 1.400).

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant, depuis le 1er septembre 2015 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>

d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 1er mars 2016 inclus, été classés 2<sup>ème</sup> d'une Listed Race ni, depuis le 1er juin 2016 inclus, gagné une course B. Poids : 57 k.

Les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2016 inclus, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou gagné une course B, 3 k.

Distance : 2.000 mètres



PLAT - 2.000 mètres environ



Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Montes, Poids (1) Valeur, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 6 horses and their details.

23 Engts - 8 forf. - 2 Annul. de part. - 7 N.D.P.



8<sup>ème</sup> Course – Départ : 16 h 25

PRIX DE LA VALLEE DE L'AUTOMNE

E.

Handicap divisé

DEUXIEME EPREUVE

26.000 € - (12.220, 4.940, 3.640, 2.340, 1.430, 910, 520).

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, ayant couru depuis le 1er mars 2016 inclus. Référence : +25.

Distance : 2.000 mètres



PLAT - 2.000 mètres environ



Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Montes, Poids (1) Valeur, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 18 horses and their details.

18 Engts



LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNEES QU'A TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèse indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France. - \* Ordre de tirage au sort des places à la corde. - (E) Chevaux couplés au Pari Mutuel. - (O) Cheval portant des oeilères. - (A) Cheval portant des oeilères Australiennes. - (S) Chevaux nés dans le second semestre. - (R) Régime étranger. (R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs. - (S) Société d'Entraînement. - (K€) : Prix de réclamation en milliers d'euros. - (V) Jument ayant été saillie. - (A) Cheval assimilé Pur sang. - (SF) Cheval Selle Français. - (AA) Cheval Anglo-Arabe. - (AR) Cheval Arabe. - (AC) Cheval Anglo de Complément. - (AQ) Cheval Autre Que de Pur Sang. - (AK) Cheval Anglo de Croisement. - (1) Modification du poids porté par le cheval. - (2) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs. - (3) Cheval inédit, mais ayant participé à une course école. Dépassement de poids : a, 1 livre ; b, 2 livres ; c, 3 livres ; d, 4 livres ; e, 5 livres ; f, 6 livres ; g, 7 livres ; h, 8 livres. - Cheval en italique : Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap. - % : Cheval non qualifié FEE - % : Pourcentage de TVA récupérable - N° à la corde en gras : Cheval exclu du tirage au sort des places à la corde (-) et N° de corde : Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles - Nom du jockey en caractère gras : jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique. - (B) : Engagement supplémentaire 1. - valeur : appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes. - \*\*\* : chevaux absents depuis 5 mois et + à l'exception des Listed et Groupes

PROCHAINE RÉUNION : MARDI 4 OCTOBRE 2016 – PREMIUM Plat - A partir de 15h